OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR
(MARQUES, DESSINS ET MODÈLES)

DÉPARTEMENT «OPÉRATIONS»

W304

Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du REMC

Alicante, le 23/04/2014

Numéro d'enregistrement international:	**1162567**
Date de notification:	**20-06-2013**
Nom de la titulaire:	**Klaudia Šmičková**
Marque:	**TI8IT upgrade your vision**

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour la Communauté européenne.

Conformément à l'article 152, paragraphe 2, du RMC, la marque a été publiée le **23/04/2014**.

Conformément à l'article 151, paragraphe 2, du RMC et à la règle 116, paragraphe 1, du REMC, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque communautaire.

COLLINS,Dafydd